



Projets ratios : État des travaux

Le Comité exécutif de la FIQ a profité du Conseil national, qui s'est tenu les 20-21-22 mars derniers à Laval, pour nous présenter les plus récents développements en lien avec l'implantation des projets ratios. D'abord, il importe de rappeler que lors de la dernière rencontre entre le Ministre Gaétan Barrette et la Présidente de la FIQ, Nancy Bédard, il a été convenu que 17 projets ratios seraient mis de l'avant.

Par la suite, les rencontres du Comité paritaire sur la Lettre d'entente no. 17 ont permis de travailler sur la démarche de déploiement des 17 projets ratios. Ces rencontres ont été l'occasion de mettre à jour les objectifs du comité à la lumière de ces projets :

1. Établir des ratios en médecine, en chirurgie et en CHSLD, dans un premier temps;
2. Déterminer une démarche pour établir ces ratios dans les unités visées;
3. Déterminer les 17 sites pour les projets;
4. Implanter ces projets pilotes dans les meilleurs délais.

Augmentation de salaire

Le 1^{er} avril 2018, chaque taux et chaque échelle de traitement sera majoré-e de 2 %. À la suite du déploiement de la Loi 90, la FIQ a convaincu le Conseil du trésor de la valeur de plusieurs emplois. Les salariées visées par ces modifications verront leur changement de rangement le 2 avril 2018.

Petit rappel

Les salariées œuvrant auprès des bénéficiaires en CHSLD, incluant les inhalothérapeutes, recevront un montant forfaitaire de 180 \$ après chaque tranche de 750 heures effectivement travaillées.



À ce jour, aucun site n'a encore été sélectionné ou exclu pour la réalisation des projets ratios. Cependant, plusieurs de nos syndicats ont déjà manifesté leur intérêt pour ces projets. Le comité décidera des sites pour les projets dès que possible.

En plus des unités visées (médecine, chirurgie et CHSLD), il a été convenu avec le Ministre Barrette d'implanter des projets en soins à domicile (SAD), en inhalothérapie, dans un établissement privé conventionné (EPC) ainsi que dans une unité d'urgence. Ces unités seront déterminées ultérieurement, pour un total de 17 projets.

Nous sommes conscientes que cette nouvelle suscite de nombreuses questions. Nous vous tiendrons informées dès que possible des prochains développements. Par ailleurs, dans le prochain budget qui sera déposé, des sommes devraient être allouées aux projets ratios.

Joyeuses Pâques !



La tournée 2018 du Fonds de solidarité FTQ se poursuit.

- 3 avril : CLSC Joliette et CHSLD Deux Rives en PM
- 24 avril : CHSLD L'Assomption en AM
- 24 avril : CLSC Meilleur du boul. Iberville en PM
- 1^{er} mai : CHSLD St-Michel-des-Saints en AM
- 1^{er} mai : CHSLD du Piedmont en PM

Guylaine Riendeau,
Geneviève Boulet et Audrey Bélanger

Responsables locales du Fonds de Solidarité FTQ au
CISSSL

AUDIT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL CHSLD SAINT-EUSÈBE

Ce guide de communication présente les éléments majeurs du projet d'améliorations du CHSLD Saint-Eusèbe. Il vise à préciser le rôle, les responsabilités et les actions de communication que les différents intervenants impliqués doivent assumer pour supporter concrètement la réalisation de ce projet majeur de notre organisation.

La commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a priorisé dans son plan pluriannuel en prévention-inspection 2017-2019 le secteur des soins de santé et d'assistance sociale, afin de réduire les lésions professionnelles liées aux risques de troubles musculosquelettiques (TMS), aux chutes ainsi qu'à la violence. Pour y arriver, le CISSS de Lanaudière, avec l'aide de ses partenaires (ASSTSAS, partenaires syndicaux), a mis de l'avant ce projet innovant : l'analyse de l'environnement de travail afin d'évaluer diverses situations vécues par le personnel et diminuer le nombre d'arrêts de travail liés à l'invalidité et aux lésions professionnelles.

Contexte :

La situation de l'absence au travail en raison des invalidités ou des accidents de travail et des maladies professionnelles est préoccupante au sein du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). En effet, le taux d'assurance salaire et le nombre des lésions professionnelles sont en hausse depuis les dernières années. Face à ce constat, le déploiement d'efforts supplémentaires en prévention primaire est la réponse la plus adéquate aux enjeux actuels en santé et sécurité du travail.

Section SUD

Date de tombée de vos disponibilités

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 14 avril prochain pour modifier votre disponibilité pour la période 3, soit du 27 mai au 23 juin 2018.

Par conséquent, l'objectif principal de ce projet innovant est de favoriser le développement de bonnes pratiques ou de pratiques novatrices en prévention qui permettront d'obtenir des résultats rapides et tangibles, tout en favorisant la transférabilité dans d'autres secteurs de notre organisation.

Étapes à suivre :

Quatre sous-comités de travail ont été mis en place pour évaluer diverses situations vécues par le personnel et les usagers du CHSLD, soit :

1. Le déplacement de clientèle;
2. Les agressions;
3. Les chutes et glissades;
4. La santé psychologique des employés.

Au cours du mois de mars, certaines actions seront réalisées sur le terrain, telles que la complétion de questionnaires et la tenue de groupes de discussion afin d'évaluer chacun de ces aspects.

Au cours du mois d'avril, se tiendra une analyse complète de la collecte d'information effectuée le mois précédent. S'en suivra un plan d'action qui sera réalisé dans une optique d'amélioration continue en matière de santé et sécurité au sein du CISSS.

ON A NOTRE QUOTA

Section NORD

Expression de la disponibilité pour la période estivale

Eh oui, il est déjà temps de penser à la période estivale. Vous avez jusqu'au 18 juin 2018 pour exprimer, par écrit, votre disponibilité pour les périodes :

- 7 : du 16 septembre au 13 octobre 2018
- 8 : du 14 octobre au 10 novembre 2018
- 9 : 11 novembre au 08 décembre 2018

BUREAUX SYNDICAUX FIQ-SIL

Site web : www.fiqsil.com

**Je parle santé.
J'agis aussi!**

Section Nord - CHDL

1000, boulevard Sainte-Anne
Bureau 5E-20
Saint-Charles-Borromée, QC
J6E 6J2
Tél. : 450-759-8222, poste 2049
ou sans frais : 1-866-752-1406
Fax : 450-752-8335
Courriel : info@spssnl.qc.ca

Section Sud - CHPLG

911, Montée des Pionniers
Bureau B0-120
Terrebonne, QC
J6V 2H2
Tél. : 450-654-7525, poste 20113
Fax : 450-585-2797
Courriel : sils-fiq@bellnet.ca